

« Développer la recherche pour servir la santé »... les clefs du docteur Bayonne



Mayotte a au moins trois bonnes raisons de se lancer dans la recherche scientifique, selon le docteur Laurent Bayonne : l'amélioration de la santé de sa population, les millions d'euros que cela peut rapporter, et la notoriété. En attendant la volonté politique, il développe lui-même les compétences locales.

[Page 2](#)

Faits divers

« J'ai tué maman »



[Page 3](#)

Education

Jouer la carte BTS à Mayotte



[Page 5](#)



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Recherche scientifique

« Développer la recherche pour servir la santé »... les clefs du docteur Bayonne



Formation en recherche clinique à Mayotte sous la houlette du docteur Bayonne

Mayotte a au moins trois bonnes raisons de se lancer dans la recherche scientifique, selon le docteur Laurent Bayonne : l'amélioration de la santé de sa population, les millions d'euros que cela peut rapporter, et la notoriété. En attendant la volonté politique, il développe lui-même les compétences locales.

« Au niveau mondial, la recherche est un déterminant majeur de développement économique. D'ailleurs, 82% du public européen pense qu'il faut la développer », déclare le docteur Bayonne, Chargé par le département de la surveillance épidémiologique du territoire.

Et son domaine, c'est la santé : « La recherche améliore la qualité de soins et éclaire la médecine. Mais même devenu adulte, notre départe-

ment restera isolé », remarque-t-il en évoquant notre population hétérogène et incontrôlable « qui nécessite une surveillance continue pour détecter les maladies contagieuses. Or, en cas de crise sanitaire, nous n'avons aucune équipe locale. Et donc un gros risque de mortalité en cas d'intervention tardive. »

L'urgence d'un Centre de recherche scientifique

En comparaison, si la Guadeloupe et la Martinique peuvent se porter secours mutuellement, la Guyane possède, elle, un Centre de recherche et bénéficie de sa propre Agence de santé.

Il évoque un deuxième champ d'application prioritaire, le lagon. « Les espèces animales et végétales y sont en souffrance. Il faut en réper-

torier les sites de production avant que la technologie, sous forme d'une réelle production aquacole, ne vienne tout perturber. »

La recherche scientifique est une compétence du conseil départemental, avec une direction dédiée. « Les politiques doivent porter le projet d'un Centre de recherche », martèle-t-il, « l'Europe souhaite que chaque département en abrite un. Il pourrait notamment mener des investigations cliniques à la demande d'un laboratoire. Ce sont des millions d'euros qui pourraient arriver sur le territoire. Exactement ce qui s'est passé en Inde ! »

En l'absence d'actions notables à Mayotte, pas question pour Laurent Bayonne de rester les bras croisés. Il a co-créé une association européenne de la formation et d'assistance médicale de proximité, qui développe les actions de formation et d'assistance sanitaire auprès des populations en souffrance.

Un hôpital privé

C'est donc lui qui avait invité les scientifiques du Centre de recherche de Montpellier l'année dernière pour former des professionnels mahorais, mais aussi régionaux, en recherche clinique et épidémiologique. Le tout financé par son association, soutenue par des contributeurs que sont le Centre d'Imagerie médicale Kamal-Messaoudi et Ambulance centrale. Une deuxième action est programmée en 2016, avec la venue de Strasbourgeois et de Nancéiens pour une même formation auprès des infirmières de Mayotte.

Sa deuxième bataille porte sur l'hôpital. Il rappelle que les problèmes posés par les évacuations sanitaires, et qu'il a constamment soulevés, trouveraient leur solution dans la création d'un plateau tech-

nique. « Or, l'établissement actuel est insuffisant et nous sommes le seul territoire à ne pas bénéficier d'un hôpital privé. Une complémentarité serait stimulante pour les deux structures et attireraient des investissements privés ». Et un tel projet aurait été décreté rentable par un grand groupe financier.

Si en 2011, alors qu'il exerçait au Blanc Mesnil, le docteur santé du conseil général Anna Daubigney, est venu le chercher, il a pris conscience rapidement de la difficulté de sa mission en raison des freins locaux et régionaux.

Accès à l'enseignement supérieur... à distance

Parce qu'on ne peut pas envisager une épidémie à Mayotte sans qu'elle se répande dans la région, ou inversement, Laurent Bayonne a aussi créé un outil adapté, le CREDECAM, un club régional de recherche et de recueil de données épidémiologiques des événements de santé qui peuvent avoir une incidence anormale sur nos voisins. Mais pour récolter, il faut des acteurs Mahorais, Malgaches, Comoriens, Tanzaniens... et compétents.

Et toujours parce qu'il faut former tous azimuts, le docteur Mac Gyver sort un autre outil, une Médiathèque d'études préparatoires aux Diplômes d'enseignements supérieurs, confiée à des universités françaises, européennes et canadiennes, développent l'enseignement à distance* : « nous cherchons une structure d'accueil pour les accueillir. Certains ont commencé chez eux. » Il résume son idéal en une phrase : « un département qui fait de la recherche, c'est son hôpital et sa santé qui évoluent ».

Anne Perzo-Lafond

Faits divers

Drame familial de Koungou : « J'ai tué maman »



Conférence de presse du procureur de la République et des représentants de la gendarmerie, 2 jours après le drame

Le procureur de la République et les responsables de la gendarmerie ont fait le point sur l'enquête concernant le meurtre de Koungou. L'individu a été placé en détention provisoire.

Lorsque l'homme s'est rendu à la gendarmerie de Mamoudzou ce dimanche, il a expliqué simplement la situation au fonctionnaire qui l'accueillait : « J'ai tué maman », a-t-il directement déclaré. Ainsi a débuté l'enquête sur un drame qui a endeuillé une famille installée à Koungou.

Le procureur de la République Joël Garrigue, le lieutenant-colonel Pech, commandant en 2nd de la gendarmerie de Mayotte, et le Capitaine Rey, commandant de la section de recherches, ont fait le point sur cette enquête ce mardi après-midi.

Les faits.

« Le contentieux qui opposait l'homme à sa mère était déjà ancien », a expliqué le procureur Garrigue. Ce Grand-Comorien souhaitait en effet qu'elle l'aide à obtenir des papiers mais elle voyait les choses autrement. Elle voulait qu'il stabilise sa situation à Mayotte avant d'entamer les démarches. Il avait déjà été menaçant à son égard mais personne dans la famille ne pensait qu'il pouvait passer à l'acte.

Ce dimanche, lors d'une nouvelle dispute, sa mère lui donne une gifle. L'homme quitte provisoirement le domicile familial pour se rendre chez un ami et lui subtiliser un couteau. Il inflige alors quatre coups à sa mère qui meurt rapidement.

Au cours du drame, sa sœur âgée de 18 ans s'interpose. Elle reçoit

alors, elle aussi, un coup de couteau dans le dos.

L'homme

L'individu a été rapidement interpellé et pour cause, il s'est rendu à la gendarmerie. Il a donc expliqué les faits avant même que les gendarmes n'en aient été prévenus. Âgé de 30 ans, l'homme était revenu des Comores à Mayotte depuis quelques mois. Il était déjà connu des services de police pour avoir fait l'objet d'une mesure d'éloignement.

Aux Comores, il avait l'habitude de consommer de l'alcool et du bangué. Mais rien n'indique qu'il était sous l'emprise de « chimique », comme certains ont pu l'évoquer, au moment des faits. Il se dit aussi qu'en Grande-Comore, il aurait coupé les oreilles de son père. Le procureur n'a pu confirmer l'information.

L'homme serait le père d'une fille qui vivrait dans les îles voisines. Il semble qu'il soit célibataire sur le territoire de Mayotte.

La famille.

Une autopsie devrait être pratiquée sur la dépouille de la mère en fin de semaine. Quant à la sœur, si elle a été sérieusement blessée, ses jours n'ont jamais été en danger. Elle est toujours hospitalisée.

La famille nombreuse a pris en charge les autres enfants de la fratrie. Contrairement à ce qui s'était passé au mois de mars à Combani, les services de l'enfance du département n'ont pas été contactés pour s'occuper des mineurs désormais orphelins.

Et maintenant.

Une information judiciaire est ou-

verte du chef de meurtre sur ascendant pour lequel il encourt la réclusion criminelle à perpétuité. Il est également poursuivi pour violence volontaire aggravée pour le coup de couteau donné à sa sœur. Les chefs d'assassinat et tentative d'assassinat, ont finalement été écartés.

A l'issue de sa mise en examen, il a été présenté au juge des libertés et de la détention. Le parquet a demandé un placement en détention provisoire qu'il a évidemment obtenu.

L'enquête se poursuit avec les auditions des proches et peut-être des questions aux autorités comoriennes. Le temps de mener les différentes expertises et de ficeler le dossier, l'affaire pourrait arriver devant la cour d'Assises à la fin de l'année prochaine.

RR

Faits divers

Viol sur mineure à Kani Keli

Dans la nuit de mercredi 16 septembre au jeudi 17, un jeune de 17 ans a attiré dans sa chambre une petite fille de la famille où il vit et la viole. Les faits ont été découverts par le personnel de l'école fréquentée par la mineure suite à des saignements vaginaux importants. Après examen, le gynécologue appelé, a confirmé le viol.

Une enquête est menée par la brigade territoriale autonome de M'zouazia. A 17h20, le suspect est placé en garde à vue. Le samedi 19 septembre à l'issue de sa garde à vue, il est présenté au magistrat de permanence. Une information est ouverte par le juge d'instruction, l'individu est placé sous mandat de dépôt et incarcéré à la maison d'arrêt de Majicavo.

Faits divers

Ouverture d'une enquête après la découverte d'un homme pendu à Ouangani

Les gendarmes de Sada ont ouvert une enquête ce mardi matin après la découverte d'un homme qui venait de prendre dans la campagne, sur la commune d'Ouangani. L'homme avait quitté le domicile familial, plus tôt dans la matinée, après un différend avec des proches, en annonçant son intention de mettre fin à ses jours.

Le médecin a posé un obstacle médico-légal, un examen du corps devrait donc être pratiqué pour déterminer si l'hypothèse du suicide est effectivement retenue.



LE JDM

Contenus originaux

PDF Hebdomadaire

Accès aux archives

Module de recherche

Education

Jouer la carte BTS à Mayotte



Les 2ème année de BTS aux côtés de leurs enseignants et de Yacub Sow

Dans la série « que deviennent nos bacheliers », une partie de la réponse se niche toujours dans les établissements scolaires de l'île. Ils sont en effet 180 à suivre les neuf sections de BTS proposées sur l'île (Chiffres VR), dont trois au lycée Bamana de Mamoudzou. C'était leur rentrée officielle ce mardi matin. L'occasion d'aborder les avancées et les difficultés rencontrées.

S'ils ont commencé les cours depuis le 26 août, il fallait malgré tout marquer la cohésion des équipes, entre élèves, mais aussi avec les enseignants. Avec un seul but, la réussite de ces jeunes : « comme des sportifs, vous devez gagner au bout, notamment en fixant votre projet professionnel », martelait le proviseur Philippe Louges. Face à lui, les 140 premières et deuxième années des trois BTS proposés

par l'établissement, deux « historiques » en Assistant Manager (AM, 2007) et Assistant de Gestion PME-PMI (AG, 2001), et le tout nouveau Service Informatique aux Organisations.

Un ex-BTS prof au CUFR

L'après BTS, c'est aussi un des thèmes favoris de Madeleine Doussy, Responsable des sections BTS au vice-rectorat, qui invitait les étudiants à se préparer dès maintenant leur insertion professionnelle, « tout en sachant que vous allez murir en deux ans », s'adressait-elle aux premières années. Et rappelait que le terme d'Assistant n'était pas synonyme de servitude, « mais bien d'être le plus proche collaborateur du chef d'entreprise. »

Des étudiants qui ont eu raison de rester sur l'île comme en té-

moignent les 90% de taux d'échec en étude supérieur des partants en métropole, « nous sommes parvenus à grimper de 20% de réussite au départ, à 50% », nous confie le chef d'établissement. Qui est aussi victime de son succès, « nous recevons 700 à 1.000 demandes d'inscription, quand nous ne pouvons accepter plus de 24 élèves par classe si nous voulons un enseignement de qualité ».

Certains trouvent un emploi sur l'île, « même parfois comme contractuels de l'éducation nationale », précise Madeleine Doussy, « et le président d'un jury du Bac cette année, professeur en Université à Dembéni, a passé son BTS au lycée ! », complète Philippe Louges. D'autres partent en métropole face au difficile contexte économique de l'île.

En 4 ans, Yacub Sow, Chef de travaux et coordonnateur des BTS, a vu ces étudiants évoluer : « la posture a changé, ils sont plus motivés », ce que confirme Alain Lacaze, professeur d'espagnol et conseiller pédagogique, « ils prennent des initiatives, le dress-code en est une preuve. »

Leur pire cauchemar ? La culture générale...

En effet, la salle d'accueil du lycée est en quadrichromie ce mardi matin : les étudiants sont tous vêtus aux couleurs données par les secondes années, rose et noir pour les AM et bleu marine-blanc pour les AG. « Ça change tous les ans ! », lancent-ils, « on fait ça pour l'unité du groupe et pour se distinguer des autres BTS ».

Leur première année, peu l'ont trouvé facile : « Je viens d'un bac Pro secrétariat et je découvrais le management des entreprises », rapporte l'un, « J'ai voulu arrêter,

mais les profs m'ont remotivée », explique une autre. Ce qui les a aidé ? « Les entretiens individuels une fois par semestre, « qui nous permettent de faire le point avec l'aide de nos profs ». Leur pire cauchemar ? « La matière 'Culture générale', un mélange de philo et de français », rapportent-ils en cœur.

Un des enseignants de la matière, Berthin Nzelomona, nous éclaire : « je dois leur transmettre un certain nombre de connaissances liés aux programmes, la maîtrise de la méthode pour réussir un exercice normé et le tout, en faisant des liens avec l'actualité. » L'objectif est de les préparer au mieux à la vie professionnelle, « mais aussi à leur vie de citoyen ». Un défi compliqué, « il faut des prérequis qu'ils n'ont pas toujours. » Un problème bien français à l'écouter, « la moyenne en culture générale est de 7 à Mayotte, de 9 en national. »

Ils ont suivi l'année dernière des stages obligatoires en entreprise, « en Espagne, métropole ou à Maurice, décrochés nous-mêmes ou avec l'aide des profs », et aux voyages financés par le lycée Bamana. L'évolution du poste de sténo à secrétaire, puis à assistant de direction demande des compétences, autant de défis à relever pour ces élèves. Quelques un d'entre eux s'y sont déjà collés ce lundi matin, avec des présentations de leurs cursus en anglais et en espagnol face aux premières années.

Anne Perzo-Lafond

LE JDM

Sécurité

Sécurité des plages: Tahiti, Sohoa et Soulou visitées par la sous-préfète



Florence Ghilbert Bezard, directrice de cabinet du préfet de Mayotte

Dans le cadre des opérations de contrôle des plages et sentiers de randonnées, Florence Ghilbert-Bezard, sous préfète et directrice de cabinet du Préfet a participé au service effectué par la Gendarmerie Nationale (détachement de surveillance et d'intervention de Sada) ce dimanche 20 septembre 2015.

Lors de cette mission les plages de « Tahiti, Sohoa » ont été visitées ainsi que le chemin de randonnée et la plage de la cascade de « Soulou ».

Des visites qui nécessitent un suivi. Ainsi, un poste de contrôle routier et une patrouille de surveillance générale ont été mis en place sur la commune de Ouangani.

Cette journée aura aussi été l'occasion pour Mme Ghilbert-Bezard de prendre contact avec les gendarmes départementaux et mobiles des brigades de Sada et M'tsamboro.

Service public

Le Centre d'affaire de Kawéni accueillera bien la Caisse de Sécurité sociale

CBo Territoria a confirmé que la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte a choisi d'acquérir un des bâtiments du nouveau centre d'affaires réalisé par la foncière à Mayotte pour y installer son siège social. Situé à Kawéni, ce quartier qui s'étend sur 1,2 hectare acquis par le Groupe en 2013 bénéficie d'un emplacement stratégique. « Cette opération de promotion immobilière représente un chiffre d'affaires de 22,9 millions d'euros réparti sur 2 ans, soit 48 % du nouveau centre d'affaires », rapporte le site boursorama.com.

Les locaux destinés à la CSSM s'étendront sur 3 niveaux avec 6 400 m² de plancher et 154 places de stationnement. La pose de la première pierre est prévue le 23 octobre 2015 pour une livraison fin 2017.

D'autres signatures en opérations de promotion immobilière et foncière devraient intervenir prochainement pour finaliser la commercialisation de ce centre d'affaires.

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.